

## Ecole Maternelle André Gide

Avenue d'Aigrefoin

78114 Magny-les-Hameaux

Tél : 01.30.52.95.88.

Email : [0780753v@ac-versailles.fr](mailto:0780753v@ac-versailles.fr)

### Compte-Rendu du Premier Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2020-2021

**Ecole Maternelle André Gide – Magny-les-Hameaux - en date du vendredi 16 octobre 2020**

Sous la présidence de Madame Marjorie FOVEAU, directrice, le conseil d'école s'est réuni le vendredi 16 octobre 2020 à 18h30 en visio-conférence.

Etaient présents :

Equipe enseignante	Représentants élus de parents d'élèves	Représentants de la Municipalité de Magny-les-Hameaux
Mme Leïla DZIHO (décharge de direction le lundi classe rose PS-GS) Mme Marjorie FOVEAU (classe rose PS-GS) Mme Chantal MUZY (classe rouge PS-MS) Mme Florine NAUD (remplaçante de Mme Laurence TAMPREAU classe verte PS-MS) Mme Audrey VIAUD (classe jaune PS-GS)	Mme Alexia EBNER, AIPE Mme Angélique CAILLAUD, AIPE Mme Isabelle BRYLSKI, AIPE Mme Marine AUDINOT, FCPE	M. Denis GUYARD, conseiller municipal  Mme Emilie STELLA, 5 <sup>ème</sup> adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires et à la restauration collective.  Mme Cécile KALTENBACH, responsable du service enfance
RASED		
Mme Ariane MERLIAUD- KEUSCH, enseignante spécialisée, Maître E		

Etaient absents, excusés :

Equipe enseignante	IEN
Mme Laurence TAMPREAU (classe verte PS-MS)	Mme Florence DUCASSE

Compte-rendu des débats, selon l'ordre du jour transmis le lundi 5 octobre 2020 :

#### 1) **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves :**

Nous tenons à féliciter les nouveaux représentants de parents d'élèves qui ont été élus le vendredi 9 octobre 2020. Deux listes ont été présentées celle de l'AIPE et celle de la FCPE. En raison du protocole sanitaire, le vote s'est fait uniquement par correspondance avec un dépouillement le vendredi 9 octobre à 17h30. Un taux de

participation de : 42.70%, hausse de 12.57% par rapport à l'année dernière. Nombre d'inscrits : 178, nombre de votants : 76, nombre de bulletins blancs ou nuls : 8, nombre de suffrages exprimés : 68, nombre de siège à pourvoir : 4. Le vote par correspondance a bien fonctionné. Il est décidé de maintenir le vote par correspondance l'année prochaine. Voici ci-dessous la liste des candidats proclamés élus : titulaires et suppléants :

3 sièges AIPE, 1 siège FCPE

Titulaires :

1. Alexia EBNER, AIPE
2. Angélique CAILLAUD, AIPE
3. Isabelle BRYLSKI, AIPE
4. Delphine BRUNETEAU, FCPE

Suppléantes :

1. Laëtitia MARLIN, AIPE
2. Marine AUDINOT, FCPE

La directrice précise certaines modalités de fonctionnement du conseil d'école :

« Le conseil d'école est constitué pour une année, ses membres sont :

- La directrice de l'école, présidente ;
- Le maire ou son représentant ;
- Les enseignants de l'école ou les enseignants remplaçants ;
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes.
- Le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de l'école.

L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile peuvent être invitées pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école. Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, sur un ordre du jour proposé et adressé par la directrice au moins huit jours avant la date des réunions. Seuls les sujets inscrits à l'ordre du jour sont abordés. A l'issue de chaque conseil, un procès-verbal de la réunion est dressé par la présidente, signé par celle-ci puis contresigné par le secrétaire de séance. Il est transmis aux RPE et un exemplaire du procès-verbal est distribué à tous les parents via le cahier de liaison.

Approbation du dernier conseil d'école en date du 18/06/2020. Approbation à l'unanimité.

## **2) Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été communiqué aux représentants de parents d'élèves. A ce règlement intérieur, sont annexés la charte de la laïcité et la dernière mise à jour du protocole sanitaire.

Le règlement est voté à l'unanimité.

## **3) Protocole sanitaire**

Les recommandations du protocole sanitaire de septembre 2020 a été transmis aux parents d'élèves par email avec les informations de rentrée. Les représentants de parents d'élèves ont soulevé la question de la désinfection et de l'aération des locaux.

Le protocole sanitaire est respecté à la lettre, la désinfection tables matin et soir, nettoyage des sols effectué, aération des salles toutes les 3 heures pendant 15 minutes.

Lavage des mains des enfants : avant l'entrée en classe, à chaque sortie, avant et après chaque récréation, avant et après les temps de repas cantine et goûter.

Port du masque obligatoire : pour tous les adultes de l'école.

Un prochain protocole devrait prochainement être communiqué en novembre. Nous appliquerons le prochain protocole et transmettrons les informations aux parents d'élèves.

#### **4) Bilan Rentrée, Equipe éducative, effectifs de l'école**

##### **➤ Bilan de la rentrée**

La rentrée s'est très bien déroulée. Nous remercions les parents d'élèves qui ont bien compris et acceptés la nécessité des mesures de sécurité qui concerne les entrées et les sorties de l'école. Les parents respectent les horaires d'entrée et de sortie de l'école à savoir : matin : accueil de 08h35 à 08h50, 11h45, après-midi : 13h20-13h30 et sortie : à 16h30.

Les parents et leurs enfants ont respecté le protocole sanitaire, un seul parent accompagnateur portant le masque, gel hydro alcoolique avant d'entrer dans l'école pour le parent accompagnateur, lavage des mains des enfants avant de rentrer en classe. Pas d'attroupements le matin. Le matin, les parents sont brefs et ne s'attardent pas et ont respecté les consignes données avant la rentrée. Aux abords de l'école, les parents d'élèves respectent l'arrêté du maire, du port du masque obligatoire aux abords de l'école aux horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Après les vacances de la Toussaint, en fonction du protocole sanitaire qui sera communiqué, les parents n'auront plus accès aux classes et devront déposer leur enfant et venir les récupérer aux sorties au portail de l'école. Nous effectuerons deux horaires d'entrées et de sorties pour deux classes à chaque fois afin de fluidifier les passages des élèves à l'entrée de l'école et également pour le passage aux toilettes et d'éviter au maximum les attroupements devant l'école.

08h35 : classe rose Mme Marjorie FOVEAU Mme Leïla DZIHO PS-GS – classe jaune Mme Audrey VIAUD PS-GS

08h45 : classe rouge Mme Chantal MUZY (PS-MS) – classe verte Mme Florine NAUD (PS-MS)

Sortie : 16h20 : classe rose Mme Marjorie FOVEAU Mme Leïla DZIHO PS-GS – classe jaune Mme Audrey VIAUD PS-GS. 16h30 : classe rouge Mme Chantal MUZY PS-MS, classe verte Mme Florine NAUD PS-MS.

Par conséquent les affichages devant nos classes et dans le hall d'entrée ne seront plus visibles par les parents d'élèves, c'est pourquoi nous mettrons les photos des affichages de classe sur le site Internet de l'école dont nous rappelons le lien aux parents d'élèves : <http://www.mat-gide-magny.ac-versailles.fr/>

Pour la communication avec les familles, nous vous remercions de privilégier le cahier de liaison de votre enfant ou l'adresse e-mail professionnelle de l'enseignant de votre enfant : [marjorie.foveau@ac-versailles.fr](mailto:marjorie.foveau@ac-versailles.fr), [leila.dziho@ac-versailles.fr](mailto:leila.dziho@ac-versailles.fr), [chantal.muzy@ac-versailles.fr](mailto:chantal.muzy@ac-versailles.fr), [florine.naud@ac-versailles.fr](mailto:florine.naud@ac-versailles.fr), [audrey.viaud@ac-versailles.fr](mailto:audrey.viaud@ac-versailles.fr)

Et également l'adresse email de l'école : 0780753v@ac-versailles.fr.

##### **➤ Point effectifs et équipe éducative**

**Les effectifs de l'école : total : 93 élèves, 29 élèves de PS, 28 élèves de MS, 36 élèves de GS, 4 classes.**

##### **➤ Classe Verte : 9 élèves de PS-14 élèves de MS – Remplaçante de Mme Laurence TAMPREAU, Mme Florine NAUD : 23 élèves**

ATSEM : Mme Dominique HOARAU

- **Classe Rouge – 9 élèves de PS-15 élèves de MS – Mme Chantal MUZY : 24 élèves**  
ATSEM : Mme Dominique HOARAU
- **Classe Rose –6 élèves de PS-18 élèves GS – Mme Marjorie FOVEAU et Mme Leila DZIHO (le lundi) : 24 élèves**  
ATSEM : Mme Marie MIOSSEC
- **Classe Jaune – 5 élèves de PS-18 élèves de GS – Mme Audrey VIAUD : 23 élèves**
- ATSEM : Mme Marie MIOSSEC

Nous souhaitons la Bienvenue aux deux nouvelles enseignantes : Mme Chantal MUZY et Mme Florine NAUD (remplaçante de Mme Laurence TAMPREAU).

Nous souhaitons également un bon rétablissement à Mme Laurence TAMPREAU qui est en arrêt de maladie.

La date prévue de son retour en classe n'est pour le moment pas établie.

Nous bénéficions de deux ATSEMS pour 4 classes : Mme Marie MIOSSEC et Mme Dominique HOARAU nous aident au quotidien, nous les remercions pour le travail accompli depuis la rentrée et leur bienveillance vis-à-vis de nos élèves. Nous remercions également Elisabeth la responsable de restauration et également son équipe de restauration et d'entretien avec lesquelles nous avons de bonnes relations et ces personnes sont à l'écoute des besoins de nos élèves.

Nous remercions également l'équipe périscolaire et la responsable périscolaire Mme Emilie Le Magny, avec laquelle nous entretenons de bons rapports et nous avons mis en place un petit cahier de liaison entre le scolaire et le périscolaire afin de faciliter la communication et de transmettre les informations importantes auprès des parents d'élèves / des enseignantes et des animatrices. Des changements d'animatrices ont été notés depuis ces dernières semaines.

La directrice, Mme FOVEAU, tient à rappeler aux parents, s'ils souhaitent avoir un entretien avec l'enseignant (e) de leur enfant, ils doivent prendre un rendez-vous par écrit via le cahier de liaison de leur enfant hors temps scolaire (ou via email professionnel). Il est également possible de prendre rendez-vous avec la directrice de l'école via ce même cahier de liaison hors temps scolaire et pendant la journée de décharge : le lundi.

## **5) Présentation et rôle du RASED**

Mme Ariane MERLIAUD-KEUSCH (Maître E) représente le RASED et expose l'organisation pour cette année scolaire. L'inspectrice de circonscription, Mme Florence Ducasse, a diffusé le projet du RASED à l'ensemble des écoles. Une plaquette du RASED est jointe au compte-rendu du conseil d'école.

Constitué de 3 enseignantes en aide pédagogique et une psychologue de l'Education Nationale, qui interviennent pour proposer en priorité de l'aide aux élèves de GS/CP/CE1, à la demande des enseignantes et/ou des parents. Après concertation avec l'équipe enseignante, Ariane MERLIAUD-KEUSCH (maître E) intervient en coopération dans les classes et prend en charge des groupes de soutien de 4/5 élèves de GS, dont les parents sont prévenus, dans la salle des maîtres, pour améliorer les apprentissages (langage, vocabulaire, syntaxe, compréhension de consignes, phonologie...), à partir de février 2021, 2 fois par semaine. Mme Ariane MERLIAUD-KEUSCH interviendra en novembre et décembre pour aider les enseignantes de grande section pour la passation des évaluations de GS « pour une entrée sécurisée au CP ».

Mme Ariane MERLIAUD-KEUSCH (maître E) précise les fonctions des maîtres E :

- Aider l'élève à dépasser les difficultés d'apprentissage persistantes

- Apporter des méthodes et des techniques de travail
- Aider à prendre conscience de ses progrès, de ses stratégies d'apprentissage
- Favoriser les liens et le transfert des acquis sur le groupe classe

Mme Anne Cléro, psychologue de l'Education Nationale intervient également pour des bilans ponctuels, une aide psychologique aux familles et participe aux réunions d'équipes éducatives, pour les enfants en grande difficulté et en situation de handicap. Les fonctions de la psychologue scolaire : L'accompagnement psychologique des élèves et de leur famille Les évaluations scolaires Les bilans psychométriques L'aide à l'orientation L'aide à l'intégration.

Vous pouvez les contacter par téléphone et laisser un message : Coordonnées du RASED : Rased MAGNY E-mail : [rased.magny@ac-versailles.fr](mailto:rased.magny@ac-versailles.fr) – tél : 01.30.47.22.37.

Nous remercions le Rased pour le travail en équipe efficace, le suivi des élèves et pour l'aide à l'accueil des élèves de petite section à la rentrée.

## **6) Projet d'école / Sorties / Evénements :**

En lien avec notre projet d'école :

Voici les thèmes qui seront abordés dans chacune de nos classes pour les prochaines périodes :

Période 1 : thème de la rentrée, l'espace, les planètes.

Période 2 : l'Afrique

Période 3 : Les transports

Période 4 : la ferme

Période 5 : création d'un conte

### **➤ Sorties au gymnase Delaune :**

Sorties, en raison du contexte sanitaire actuel, nous avons pu jusqu'à présent maintenir nos sorties au Gymnase Delaune : 1 vendredi matin sur 2 : gymnase Delaune installation du parcours de motricité et des pôles de jeux de lancer, sauts, équilibre. Le jeudi après-midi, nous avons le créneau du Dojo : les 2 classes de GS 1 jeudi sur 2 et les 2 classes de MS 1 jeudi sur 2, nos élèves ont commencé les séances de jeux d'opposition et prennent plaisir.

Audrey Viaud, Chantal Muzy, Florine Naud et moi-même disent que ses séances permettent de réunir : les élèves de grande section ensemble, les élèves de moyenne section ensemble, ils apprennent beaucoup sur le vivre ensemble, les règles à respecter dans les jeux d'opposition. Ils prennent plaisir à faire du sport et à se retrouver par niveau de classe. Les travaux du gymnase Delaune devraient débuter début janvier 2021 pour une durée d'un peu plus d'un an. Les élèves ensuite iront pour au Dojo Mauduit à partir de janvier 2021 si le protocole le permet.

### **➤ Sortie à l'Estaminet :**

Tous les élèves de PS-MS-GS ont pu bénéficier de la sortie à l'Estaminet pour le cinéma d'octobre, les élèves ont vu des courts-métrages les ritournelles de la chouette en date du lundi 12 octobre 2020 à 09h45. Les enfants ont apprécié et les maîtresses ont pu avec leurs élèves faire des prolongements dans leur classe. Cette sortie a pu être maintenue tout en respectant le protocole sanitaire.

### **➤ L'USEP**

L'USEP, les précédentes années, les élèves de grande section participaient aux rencontres sportives USEP en cotisant 5 euros par élève, or cette année, au vu du contexte sanitaire actuel, nous n'avons pas renouvelé la cotisation à l'USEP, les sorties étant trop incertaines ; l'année dernière les rencontres USEP ont été annulées et les cotisations au prorata non remboursées.

Nous souhaiterions organiser une exposition de Noël et un goûter de Noël pour nos élèves sur le thème de l'Afrique, au vu du contexte sanitaire actuel, nous ne pourrions pas le faire en présence des parents mais uniquement avec nos élèves. Nous fixerons une date prochainement.

- **Fête d'école** : il est pour le moment impossible de prévoir ce qui sera autorisé ou non d'ici la fin de l'année scolaire. Nous ferons le point en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

#### 7) **Coopérative scolaire** :

Mandataire : Mme Laurence Tampreau

Dons des parents au 5 octobre 2020 : 1187.00 euros (en baisse)

Montant de début d'année : 481.99 euros (reliquat de l'an dernier).

Frais de début d'année :

- La cotisation à l'OCCE et l'assurance MAIF : 207.90 euros
- Les frais bancaires : 5.00 euros (4 fois dans l'année)

Situation à ce jour : 1456.09 euros

Répartitions :

Pour chaque classe : 150 euros par classe (soit 4 classes : 600 euros)

Restera en caisse : 856.09 euros de coopérative générale.

L'année dernière sur la coopérative générale, les achats ont été les suivants : un spectacle pour toute l'école sur le thème des rois et des reines, trois vélos, un jeu magnético, puzzles, jeux éducatifs, deux coins jeux : un coin jeu vétérinaire, un coin jeu établi de bricolage.

#### 8) **Point Mairie** :

Travaux : ombres pour la cour de devant et celle à l'arrière, Mme Jalenques, directrice des services techniques, nous a dit dernièrement, qu'une végétalisation des deux cours de récréations étaient à l'étude (ex. pergolas végétalisées).

- **Point périscolaire** : des questions ont été soulevées par les représentants de parents d'élèves AIPE et FCPE et Mme Cécile KALTENBACH, responsable du service petite enfance a répondu :

Depuis ces dernières semaines, les parents d'élèves ont remarqué un turn-over important de l'équipe d'animation et rappelle l'importance pour les enfants d'avoir une stabilité des référents adultes au niveau de l'équipe d'animation aussi bien en accueil périscolaire (garderie du matin et du soir, le midi) et également pour l'accueil au centre de loisirs le mercredi :

Mme Cécile KALTENBACH a expliqué qu'une partie de l'équipe a rejoint une autre équipe dans une autre commune et c'est pourquoi elle a effectué un recrutement de nouveaux animateurs/animatrices qui est en cours. Il est difficile de remplacer au pied levé un animateur absent ou en arrêt de maladie. La mairie et son service font de leur mieux pour assurer les remplacements et recruter de nouveaux animateurs, animatrices.

Les représentants de parents d'élèves ont soulevé AIPE et FCPE ont soulevé la question du délai de préavis pour un animateur. Mme Cécile KALTENBACH explique que le préavis est de 8 jours.

Mme Cécile KALTENBACH précise l'organisation : Emilie Le Magny est la directrice périscolaire et le recrutement d'un directeur adjoint est en cours. 3 animateurs périscolaires : Marina, Mélissa et Cindy. Elle précise que l'équipe est composée de 7 animateurs : 4 animateurs en élémentaire et 3 animateurs en maternelle. Elle rappelle le taux

d'encadrement en maternelle dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial) : sur le temps périscolaire (accueil périscolaire) : 1 animateur pour 14 élèves et le mercredi en accueil de centre de loisirs 1 animateur pour 10 élèves.

Les représentants de parents d'élèves ont demandé s'il est possible d'avoir un trombinoscope affiché sur la porte d'entrée de l'accueil périscolaire, centre de loisirs. Mme Cécile KALTENBACH a répondu favorablement, en précisant que dès que l'équipe sera stabilisée après les vacances de la Toussaint, un trombinoscope serait affiché.

Rappel du téléphone du périscolaire : tél : 01.30.47.08.15. Laisser un message sur le répondeur.

**9) Autre question soulevée par les représentants de parents d'élèves :**

Est-il possible que chaque enfant ramène son propre tablier de peinture car certains enfants se retrouvent avec du feutre sur les mains, de la peinture parfois sur les vêtements ?

Ce n'est pas nécessaire car nous avons des tabliers de peinture en classe. Nous avons commandé à la rentrée de nouveaux tabliers qui ont été répartis dans toutes les classes. L'équipe enseignante fait attention à ce que les élèves portent bien leur tablier de peinture avant de faire de la peinture ou autre activité manuelle. Nous demandons aux élèves de relever leurs manches avant de mettre leur tablier. La peinture que nous utilisons est essentiellement de la gouache, peinture lavable à l'eau. Nous conseillons aux parents de mettre à leurs enfants des vêtements pratiques qui ne craignent pas les activités manuelles. Privilégier des vêtements pratiques afin d'aider leur enfant dans leur autonomie. Nous remercions également les parents de bien inscrire sur les vêtements de leur enfant : le prénom et le nom : gilet, manteau, moufles, tour du cou et de privilégier pour les enfants des chaussures à scratch.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30 ; **les prochains conseils d'école seront prévus le vendredi 5 février 2021 et le vendredi 18 juin 2021 de 18h30 à 20h30.**

Présidente de Séance : Mme Marjorie FOVEAU

